

DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

2 0 2 5 / 0 1 7

Nombre de conseillers :En exercice : 51Présents : 31Votants : 39**Objet :**

**Marché
Maitrise d'œuvre**

**Travaux de
réhabilitation des
infrastructures
d'assainissement**

Délibération n° 13/25

Le Président certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Communauté le ____/____/2025 et que la convocation avait été faite le ____/____/2025.

Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture le ____/____/2025 et la publication ou notification du ____/____/2025.

L'an deux mil vingt-cinq, le 14 avril, par suite d'une convocation en date du 7 Avril, les membres composant le Conseil Communautaire de la Communauté de l'Ornano et du Taravo, se sont réunis en session ordinaire en son siège social à Porticcio, sous la présidence de Madame Valérie BOZZI.

Etaient présents : SALINI-QUILICCI Toussaint, QUILICI Toussaint, MARCHETTI Geneviève, LUCIANI Pierre Paul, POGGI-BARBAREAU Françoise, BIANCHI Marie-Jeanne, MILLO Jean Luc, OUARDIA ETTORI Nora, CASANOVA Rémi, SPINOSI Jean Dominique, BERNARDI Paul, PERETTI Félix, GIORDANI Louis, ANTONA Paul, CASAMARTA Paul Antoine, Félicia TROMBETTA, NEGRI Jean, LECA Clara, PERALDI Antoine Joseph, Pierre José FILIPPUTTI, EVANGELISTI Marina, RISTERUCCI Eric, GUGLIELMI Emmanuel, LUCCIONI Jean Baptiste, ALLIOTTI ange Marie, GIOVANNANGELI Marie Madeleine, POGGI Jean Baptiste, CHIARISOLI Marie Dominique, LECCIA Pascal, ANTONA Antoine

Etaient absents : QUASTANA Paul, CASANOVA François, MARIANI Valérie, BONELLI Maryline, POLI Gérard, LUCCHINI Sophie, BERTOLOZZI Paul Antoine, Ange SANTONI Simon, ANTONA Pierre Paul, SANTI Maryline, AMARO CAPITAO Lucette, CIUCCI Marie Thérèse,

Avait donné pouvoir : CICCOLINI Jean Jacques à BOZZI Valérie, PAGANELLI Antoine à FILIPPUTTI Pierre Joseph, TARSITANO Caroline à PERALDI Antoine, Paule CASANOVA-NICOLAI à GUGLIELMI Emmanuel, CICCADA Vincent à RISTERUCCI Eric, LUIGI Jacques à CASAMARTA Paul Antoine, TROMBETTA Gérard à CASANOVA Rémi, VENTURELLI Antoine à LECA Clara.

Le conseil a choisi GUGLIELMI Emmanuel comme secrétaire de séance.

La Présidente dépose, en vue de la validation du marché de la maîtrise d'œuvre de la construction de la STEP de Corrano selon une procédure d'appel d'offre adaptée, sur le bureau et présente au Conseil l'ensemble du dossier administratif relatif à ce marché et comprenant :

- le projet de marché après appel à concurrence,
- les avis de presse des différents organes de publication,
- le justificatif de la mise en ligne sur une plateforme dématérialisée.

Elle demande d'entériner l'attribution du marché ainsi qu'il suit :

Lot 1 : SAS BET Moretti

Montant : 93 194 € HT

Le Conseil Communautaire, Ouï l'exposé du Président, après en avoir délibéré,

ATTRIBUE à l'unanimité le marché en vue de la validation du marché de la maîtrise d'œuvre de la construction de la station d'épuration de Corrano dans l'intercommunalité ainsi qu'il suit :

Lot 1 : SAS BET Moretti

Montants : 93 194 € HT

**Maison Moretti
8 avenue Noel Franchini
20 090 Ajaccio**

DONNE POUVOIR à l'unanimité à la Présidente de signer au nom et pour le compte du Conseil Communautaire toutes les pièces nécessaires à la passation de ce marché et au règlement des comptes.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Communautaire,

Fait à Porticcio, les jours mois et ans que dessus.

La Présidente, Valérie BOZZI

